

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 52 (1988)
Heft: 207-208

Artikel: L'importance du Dictionnaire général pour la lexicographie historique française du XXe siècle
Autor: Höfler, Manfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'IMPORTANCE DU *DICTIONNAIRE GÉNÉRAL* POUR LA LEXICOGRAPHIE HISTORIQUE FRANÇAISE DU XX^e SIÈCLE

A la fin de nombreux articles, Littré fournit déjà dans un appendice historique quelques informations qui dépassent l'objet proprement dit de son dictionnaire, l'usage du XVII^e au XIX^e siècle, en citant des exemples tirés de l'ancien et du moyen français et en indiquant à quel(s) siècle(s) tel ou tel mot peut être attesté en français ⁽¹⁾. De plus, Adolphe Hatzfeld et Arsène Darmesteter, en publiant de 1890 à 1900 le *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours* ⁽²⁾, ont profondément marqué toute la lexicographie française du XX^e siècle par leurs indications historiques et étymologiques. Les innovations apportées par le *DG* auxquelles nous sommes habitués, du moins en partie, la pratique de la lexicographie actuelle, sont mises en lumière par la comparaison des articles *ail*, *aillade* et *ailloli* chez Littré et dans le *DG* :

Littré	DG
<i>ail</i> ... s.m. Au plur. <i>aulx</i> ...	<i>ail</i> ... au pluriel <i>aulx</i> ... et
— HIST. XIII ^e s....	<i>ails</i> ... (cette dernière forme usi-
— REM. Le pluriel <i>aulx</i> de-	tée surtout en termes de botani-
vient de moins en moins usité.	que), s.m.

(1) A ce propos, Littré écrit dans le paragraphe 'Historique' de la *Préface* : « Je donne le nom d'*historique* à une collection de phrases appartenant à l'ancienne langue. ... Toutes les fois qu'un mot d'aujourd'hui a un historique, c'est-à-dire n'a pas été formé et introduit depuis le dix-septième siècle, il est suivi d'un choix de textes qui en montrent l'emploi dans les siècles antérieurs. » (E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris 1863-1872, *Supplément* 1877 ; cit. *Préface*, p. XX).

(2) Avec le concours de M. Antoine Thomas, Paris s.d. Pour la datation des fascicules, voir Wolfgang Rettig, « Notes sur la datation du 'Dictionnaire général' de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas », *Cahiers de lexicologie* 41, 1982-II, 26-30.

— ÉTYM. Provenç. *alh*, *aill* ; catal. *all* ; espagn. *ajo* ; ital. *aglio* ; de *allium* ou *alium*.

aillade... s.f. Sauce faite avec de l'ail. Pour suppléer au défaut de l'aillade [repas d'ail], LA FONT. *Pays*.

— HIST. XII^e s. Et Renoarz vet [va] deux aues [oies] sachier ; Si les touelle en l'aillie au mortier, *Bat. d'Aleschans*, 3894.

— ÉTYM. Provenç. *alhada* ; anc. catal. *allada* ; ital. *agliata* (voy. AIL). *Aillade* vient du provençal ; l'ancien français disait *aillie*.

ailloli... s.m. Coulis d'ail finement pilé avec de l'huile d'olive.

— ÉTYM. *ail*.

[ÉTYM. Du lat. *allium*, m.s. devenu *aly*, *ail*, § 356.]

aillade... s.f.

[ÉTYM. Emprunté du provenç. *alhada*, dérivé de *alh*, m.s. § 11. A remplacé l'anc. franç. *aillie*, *aillée*, de même formation, encore en 1606 dans la trad. de Merl. Coccaie, 4. || XVI^e s. Alors qu'il mangea tant d'aillade, RAB. II, 32.]

|| Sauce à l'ail. Pour suppléer au défaut de l'-, LA F. *Contes*, *Paysan*.

ailloli... s.m.

[ÉTYM. Emprunté du provenç. mod. *aiòli* (ail-huile), m.s. § 11. || *Néolog.*]

|| Sorte de mayonnaise faite d'ail broyé avec de l'huile.

Ces quelques exemples suffisent à montrer que Littré fait clairement la distinction entre les deux rubriques HIST. et ÉTYM. Dans la partie historique, il cite quelques exemples allant des débuts du français au XVI^e siècle, c'est-à-dire des exemples de l'époque précédant le français moderne, l'objet proprement dit de son dictionnaire ⁽³⁾. Ainsi, dans la partie historique de l'article *ail*, il cite quinze attestations en tout, huit datant du XIII^e siècle, une du XIV^e, une du XV^e et cinq du XVI^e siècle, ces dernières étant toutes tirées des *Œuvres* d'Ambroise Paré représentant pareillement les formes de pluriel *ails* et *aulx*, alors qu'un exemple de La Fontaine et une citation d'une lettre de Guez de Balzac

(3) Aujourd'hui encore, le *TLF* (dont le sous-titre est *Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*) procède d'une manière analogue, puisqu'il limite toutes les indications concernant un mot d'avant 1789 à la rubrique *Etymol.* et *Hist.* qui se trouve à la fin des articles.

figurent évidemment dans la partie synchronique. Dans la partie historique de l'article *aillade*, Littré ne cite qu'un seul passage attestant la forme *aillie*, alors que le mot *aillade* lui-même n'est attesté que dans la partie synchronique par un passage de La Fontaine, *aillade* signifiant alors 'repas d'ail', ce qui s'éloigne de la définition donnée. Comme on s'en doutera, le terme moderne d'*ailloli* n'a pas de rubrique HIST.

Dans la rubrique ÉTYM. de l'article *ail*, Littré mentionne des équivalents provençal, catalan, espagnol et italien avant de signaler l'étymon (sans pour autant en souligner expressément l'origine latine). Dans l'article *aillade*, il commence également, à cet endroit, par mentionner des équivalents figurant en provençal, en vieux catalan et en italien, avant d'indiquer explicitement que le mot a été emprunté au provençal et de renvoyer une fois de plus à l'anc.fr. *aillie*. Quant à *ailloli*, Littré se contente, dans la partie étymologique, de mentionner le terme *ail* : la seule interprétation possible, c'est qu'*ailloli* a été formé sur la racine française *ail* ; mais alors, d'où vient la deuxième partie, l'élément *-(l)oli* ?

Vingt-sept ans plus tard, la conception étymologico-historique du *Dictionnaire général* est bien plus claire. En général, ce dernier renonce à mentionner les équivalents qui figurent dans les autres langues romanes et dans les dialectes gallo-romans, comme c'était l'usage dans le sillage de la linguistique du XIX^e siècle, qui reposait sur l'étude comparative des langues⁽⁴⁾. Le DG ne signale les équivalents qui existent dans les langues voisines que dans les cas où ceux-ci sont pertinents pour expliquer l'apparition du mot français, c'est-à-dire lorsqu'ils interviennent à titre d'étymon : cette restriction est étroitement liée à l'évolution conceptuelle qui fait reculer l'ancienne *etimologia remota* du XIX^e siècle au profit de l'*etimologia proxima* du XX^e siècle. C'est pourquoi le DG ne cite pour *ail* que l'étymon latin *allium*, alors que, pour les mots *aillade* et *ailloli*, il mentionne respectivement les formes prov. *alhade* et prov. mod. *aiòli*, pour lesquelles il signale l'étymologie immédiate en provençal (« *alhada*, dér. de *alh*, m.s. » et « *aiòli* (ail-huile), m.s. »), indiquant non seulement dans le cas d'*aillade* que le terme autochtone ancien *aillie*, *aillée* (encore en 1606) disparaît au profit de

(4) Cf., par exemple, Littré s.v. *aïeul* : « ÉTYM. Wallon, *aiouz*, aïeux ; Berry, *aïol* ; provenç. *aviol* ; espagn. *abuelo* ; ital. *avolo* ; d'un diminutif non latin, *aviolus*, de *avus*, grand-père, qu'on peut comparer au gothique *avô*, grand'mère ; anc.nord. *afi*, grand-père. »

l'emprunt fait plus tard au provençal, mais renvoyant en plus dans tous les cas aux paragraphes correspondants du *Traité de la formation de la langue française* qui se trouve au début du dictionnaire : *aillade* et *ailloli* y figurent explicitement dans une liste des mots d'origine provençale ; en ce qui concerne *ail*, le *DG* renvoie à un paragraphe du *Traité* intitulé 'Résolutions des hiatus latins', retraçant l'évolution qui va du lat. *allium* au fr. *ail*.

Après le Littré qui séparait encore nettement les deux rubriques HIST. et ÉTYM., le *DG*, lui, dans sa partie diachronique, qui apparaît maintenant au début de l'article (après l'entrée, la transcription phonétique et les indications morphologiques entre crochets) et qui, simple appendice chez Littré, occupe désormais une place centrale dans l'article lui-même, le *DG* donc s'en tient à la seule rubrique ÉTYM., celle-ci traitant, en plus de la partie étymologique proprement dite, de l'historique de tel ou tel mot. L'innovation capitale du *DG* par rapport à tous les dictionnaires du français qui l'ont précédé, c'est d'avoir systématiquement tenté de dater chaque mot, méthode reprise actuellement, comme minimum de données indispensable, par tous les dictionnaires contenant des informations historiques⁽⁵⁾. En soulignant l'importance

(5) Conséquence : à l'heure actuelle même des dictionnaires comme le *Lexis* de 1975 qui, dans sa conception, s'appuie largement sur le *DFC* de 1967 et concurrence (au plan commercial) le *Petit Robert* de 1967, ou bien le *Dictionnaire Hachette* (1980) qui concurrence le *Dictionnaire encyclopédique Larousse* (L'1 1979) à orientation exclusivement synchronique, donnent, malgré leur tendance également synchronique, une date pour chaque mot (ou presque). Que ces datations ne dépassent pas les indications fournies par les dictionnaires précédents, cela va de soi en raison de ce qu'on vient de dire. Ainsi, par exemple, *Hachette* 1980 a emprunté systématiquement la plupart de ses datations au *PR* (Lettre A - G de *PR* 1967, à partir de la lettre H de *PR* 1977 ; lorsque le mot n'est pas signalé dans le *PR*, la datation est empruntée au *Lexis* ; quand ni l'un ni l'autre ne donne de datation, il n'y en a pas non plus dans le *Hachette*). La seule « originalité » du *Lexis* dans ce domaine, c'est d'avoir remplacé une foule de datations approximatives comme « fin XVII^e s. » ou « XX^e s. » par des dates apparemment précises telles que « 1680 », « 1690 » ou « 1910 », ou bien d'avoir abandonné la mention « v. » dans des datations comme « 1925 » au lieu de « v. 1925 », ce genre de formules ne faisant que dissimuler que ces datations s'appuient sur une attestation datable de manière seulement imprécise, voire sur aucune attestation du tout (comparons, par exemple, *boze* 1680, *calicot* 1690 ou *blues* 1910 dans *Lexis* avec les indications correspondantes *boze* fin du XVII^e s., *calicot* fin du XVII^e s. dans le *GLLF*, *blues* XX^e s. dans *PR* 1967 et *GLLF* ; *gangster* 1925 ou *slow* 1925 dans *Lexis*

des questions de datation, le *DG* a concrétisé pour la première fois au niveau lexicographique cette évolution de la notion d'étymologie depuis la fin du XIX^e siècle, telle que la caractérise, par exemple, Hugo Schuchardt en 1897 (« Was wir eine Etymologie nennen, ist Nichts als eine mehr oder weniger abgekürzte Wortgeschichte... ») ⁽⁶⁾, auquel se réfère explicitement W. v. Wartburg en exposant en 1922 sa conception d'étymologie dans la préface du tome I du *FEW*.

Le *Dictionnaire général* inaugure ainsi ce domaine de recherche au sein de la lexicographie historique qui, de nos jours, est bien connu sous le nom de recherche de datation. Mais alors que le *DG* indique des dates, citations et références correspondantes à l'appui, on assiste avec le Bloch-Wartburg de 1932 à un changement qui, par la suite, se révélera plutôt fatal pour la tradition lexicographique ultérieure. Bien que dans l'*Introduction*, O. Bloch attribue à la datation un rôle central dans l'histoire des mots et bien que les deux auteurs s'efforcent d'améliorer sur plusieurs points le procédé de datation introduit par le *DG* dans la lexicographie historique, ils renoncent, à la différence du *DG*, à donner les références qui permettent de vérifier ces dates. Ce n'est que lorsqu'il s'agit d'auteurs connus que la date est suivie du nom de l'auteur : « A la suite de la date, nous avons ajouté le nom de l'auteur, quand c'est un grand écrivain ou un écrivain dont le rôle a été considérable dans l'introduction de mots techniques dans la langue : il eût été utile d'ajouter en outre le titre de l'œuvre elle-même et l'indication du passage d'où l'exemple est extrait ; mais nous avons dû y renoncer, faute de place. » ⁽⁷⁾

par rapport à « v. 1925 » dans *PR* et *GLLF*) ou l'introduction de nouvelles datations approximatives souvent inventées de toutes pièces (cf., par exemple, *blazer* v. 1900, *trench-coat* v. 1900, *jazzmann* v. 1920 ou les datations *luthérien* v. 1500, *luthéranisme* v. 1500, alors que Martin Luther lui-même n'afficha ses thèses qu'en 1517 !). En ce qui concerne la fiabilité des datations dans la lexicographie française en général, voir notre article « Typologie des erreurs de datation dans la lexicographie française », *RLiR* 50, 1986, 423-442 ; à propos du dernier exemple voir *Datations et documents lexicographiques*, publiés sous la direction de B. Quemada, Deuxième série 21 : *Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français* réunis par P. Enckell, Paris 1982, VII.

- (6) Hugo Schuchardt, *Romanische Etymologieen. I.*, in *Sitzungsberichte der philosophisch-historischen Classe der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften*. Hundertachtunddreissigster Band (Jg. 1897), 1. Abhandlung, Wien 1898, p. 1 ; citation reprise dans le *Hugo Schuchardt-Brevier*, zusammengestellt und eingeleitet von Leo Spitzer, Halle (Saale) 1928, 113.
- (7) *Dictionnaire étymologique de la langue française* par Oscar Bloch avec la collaboration de W. von Wartburg, t. I, Paris 1932, p. XXI.

Mais outre le fait que, dans la pratique, Bloch-Wartburg font assez rarement mention de noms après la datation et que, même dans ce cas, cela ne permet pas en règle générale de vérifier l'attestation qui est à la base de la date, se limiter aux « grands écrivains » relève de l'arbitraire et repose sur l'erreur qui consiste à assimiler création littéraire à création lexicale⁽⁸⁾. Cet arbitraire est particulièrement évident dans de nombreux cas, où, parce qu'elles disposent de nouvelles attestations, les nouvelles éditions du Bloch-Wartburg suppriment une partie des grands auteurs dont il était fait mention à l'origine (*lascar*, *lave*, *lénifier*, *leude*, *lilliputien*, *maboul*, *macache*, *mâchefer*, *mackintosh*, etc.) ou alors les remplacent par d'autres grands noms (*lancinant* 1546 (Rab.), *lustral* 1360 (Bersuire), *martingale* vers 1520 (Gringore), *matamore* 1630 (D'Aubigné), etc.). Que les récentes éditions du BW maintiennent encore ce principe qui consiste à mentionner les auteurs lorsqu'il s'agit de grands

(8) Cette attitude a pour origine la même surestimation historique et lexicologique que par ailleurs l'on rencontre maintes fois en lexicographie. Cf., par exemple, notre critique du traitement privilégié dont bénéficie la langue de Goethe dans le choix d'entrées fait par Hermann Paul - Werner Betz, *Deutsches Wörterbuch*, 5^e éd. 1966 in *ZrP* 85, 1969, 325-331, en particulier p. 326. — On décèle aussi parfois une tendance à surévaluer les grands auteurs dans le *FEW* et autres dictionnaires historiques, qui, à l'occasion, mentionnent un auteur, sans pour autant garantir que la datation soit vérifiable. C'est, par exemple, le cas dans *FEW* 18, 105a-b : « Nfr. *roast-beef*... (1756, Voltaire), *roast-beef* (1768, Voltaire ; 1811, Chateaubriand, Brunot 10), *rosbif* (1727, Mack ; seit 1768, Voltaire) » ou *FEW* 18, 108a : « *scalpe m.*... (1826, Chateaubriand) ». Ce n'est qu'ainsi que s'explique le fait qu'on ait recours à des noms d'auteurs pour dater *curling* et *kilt* (tous deux « 1792, Chateaubriand », *FEW* 18, 49b et *FEW* 18, 77a). Dans les deux cas, la mention de Chateaubriand est le résultat d'une faute de lecture, Chateaubriand étant pris pour Chantreau cité par Bonnaffé, source du *FEW*. Les conséquences que peut avoir pour l'histoire de la langue une semblable erreur d'appréciation en ce qui concerne les grands écrivains, c'est ce que nous montre l'exemple du franç. *squaw*. Les indications de *FEW* 18, 118a (« Nfr. *squaw* f. ... (1686 ; seit 1786, Chateaubriand). ») reposent sur une double erreur, erreur d'impression et erreur de lecture dans l'utilisation de la source Bonnaffé qui cite d'une part une attestation isolée de 1688 et d'autre part un passage de Chastellux datant de 1786. Une contamination de ces indications avec les données du *GLLF* (« 1686 [d'après le *FEW*, XVIII, 118a], puis 1797, Chateaubriand ») donne lieu à l'affirmation catégorique de J. Rey-Debove/G. Gagnon, *Dictionnaire des anglicismes*, Paris 1980, nouv. éd. [1982] « Mais c'est Chateaubriand qui a vraiment introduit le terme en français. », sans qu'on ait, jusqu'à présent, établi l'existence de ce mot chez Chateaubriand.

écrivains⁽⁹⁾, c'est ce dont témoignent non seulement des exemples comme *macaron* 1552 (Rab.), *macédoine* 1771 (Bachaumont), *madrier* fin XVI^e (d'Aubigné), *mafflu* 1668 (La Fontaine), *magistral* XIII^e (B. Latini), qui conservent les dates indiquées par BW 1932 y compris le nom des auteurs, mais surtout les cas nombreux où ces noms n'apparaissent que dans les éditions ultérieures (*légalité* 1370 (Oresme), *loquace* 1764 (Voltaire), *lustration* 1360 (Bersuire), *mage* XVI^e (Amyot), *mas* 1552 (Rab.), *métaphysique* XIV^e (Oresme), etc.), et tout particulièrement ces mots qui ne sont signalés que dans les récentes éditions, tels *bénisseur* vers 1870 (Flaubert), *coronaire* XVI^e s. (Paré), *couleuvrine* vers 1400 (Froissart), *dynamique* 1692 (adj. Leibnitz), *hamster* XVIII^e s. (Buffon), *lune de miel* 1748 (Voltaire, qui l'a calqué sur l'angl. *honeymoon*,... écrivait *lune du miel*), *mocassin* 1801 (chez Chateaubriand, sous la forme *mocassine*), *ordonnée* (1658, Pascal), etc. ; de temps en temps (par exemple *louise-bonne* 1690 (Quintinie)), des auteurs qui sont devenus familiers à von Wartburg par son travail pour le *FEW*, tels La Quintinie, auteur d'une *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers*, sont élevés dans BW à la dignité de grands écrivains.

Mais outre qu'en général faire mention de ces grands auteurs n'a pas plus d'importance que ne l'ont les notes qui figurent encore dans la dernière édition et renvoient à Flaubert pour expliquer l'histoire des mots *méhari* et *torve*, à Chateaubriand dans le cas de *mensuration* ou bien encore à Turgot dans le cas de *mérinos* (bien que pour ce dernier il soit encore ajouté : « mais certainement antér. »), le malaise qu'éprouvaient déjà Bloch et von Wartburg en 1932 subsiste : il est en effet impossible de vérifier toutes ces datations, si l'on ne dispose pas de références précises. L'absence de dates directement vérifiables constatée dans le Bloch-Wartburg est encore réparable dans la mesure où beaucoup de ces dates sont vérifiables grâce au *FEW* qui, en principe, permet de vérifier chacune de ses informations. Par conséquent, les difficultés ne surgissent que dans les cas où le BW indique des premières dates antérieures à celles du *FEW*, phénomène qu'on observe évidemment de plus en plus au cours des décennies puisque le BW a été constamment remis à jour entre 1932 et 1968. Ces difficultés sont particulièrement évidentes dans les cas où W. v. Wartburg n'a pas réussi lui-même à

(9) Il est difficile de dégager sur quoi repose l'affirmation contraire de Pierre Auger, « Le Bloch-Wartburg », in : *Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français*. Recueil d'études publié sous la direction de Kurt Baldinger, s.l. (C. Klincksieck) 1974, p. 101.

vérifier pour le *FEW* les datations indiquées par Bloch en 1932. C'est pourquoi le *FEW* fait suivre la datation fournie par Bloch d'une deuxième date, vérifiable cette fois⁽¹⁰⁾. Cependant, malgré le scepticisme dont fait preuve le *FEW* à l'égard des dates apportées par le *BW* de 1932, ces datations sont maintenues même dans les dernières éditions et reprises en grande partie, sans examen critique, par les autres dictionnaires historiques. Dans l'article cité à la note 5, nous avons tenté de montrer que (et dans quelle mesure), depuis le *BW* de 1932, une pléthore de dates sans références encombre la recherche dans le domaine de la lexicographie historique. Qu'en revanche il en aille autrement, même au niveau des dictionnaires maniables, c'est ce que nous a montré dès la fin du XIX^e siècle le *Dictionnaire général*, dont il faudrait s'inspirer, non seulement par la place centrale qu'il accorde aux datations, mais surtout par la manière dont il les atteste.

Mais l'indication de premières dates n'est pas la seule innovation qu'ait introduite le *DG* dans la lexicographie française dans le domaine de la datation. Dans bien des articles, les auteurs du *DG* ne se contentent pas de dater les mots de façon précise, ils ajoutent en outre souvent depuis quand le mot est signalé par le *Dictionnaire de l'Académie française*. En voici quelques exemples :

a m i c a l

[ÉTYM. ... || 1752 TRÉV. Admis ACAD. 1762.]

a n d r o ï d e

[ÉTYM. ... || XVII^e s. NAUDÉ, cité par TRÉV. Admis ACAD. 1798.]

a n i m a l i s a t i o n

[ÉTYM. ... || *Néolog.* Admis ACAD. 1835.]

a n n o t a t e u r

[ÉTYM. ... || 1552. CH. EST. *Dict. lat.-gall.* Admis ACAD. 1798.]

a n t i p u t r i d e

[ÉTYM. ... || 1763. ADANSON, *Fam. des plantes*, II, 622. Admis ACAD. 1835.]

(10) Cf. entre autres les indications fournies pour *actuariat*, *bouledogue*, *calicot*, *glucose*, *libre penseur*, *minoritaire*, *omnium*, *pastelliste*, *pénaliser*, *pîlaf*, *record*, *réimportation*, *senior*, *sextuple*, *shérif* et *sociabilité* ; voir à ce propos notre article cité à la note 5, p. 425 et note 5 où est discutée aussi la date de 1903 donnée pour *sketch*.

antiscorbutique

[ÉTYM.... || 1747. COL-DE-VILLARS, *Dict. franç.-lat.* Admis ACAD. 1798.] ⁽¹¹⁾

Les exemples *amical*, *androïde*, *annotateur* et *antiscorbutique* nous montrent en même temps quel rôle jouent déjà dans le *DG* les autres dictionnaires comme sources de datations, soit plus de trente ans avant la préface de W. v. Wartburg au tome III du *FEW* et son article « Das Schriftfranzösische im Französischen Etymologischen Wörterbuch » (*Behrens-Festschrift* 1929, 48-55).

La méthode déjà utilisée par le *Dictionnaire général*, méthode qui consiste à prendre en compte le fait qu'un mot soit admis par le dictionnaire de l'Académie, c'est ce que réclame A. Duraffour en 1946 à la nouvelle lexicographie étymologique et historique :

En premier lieu, je suis arrivé à cette conclusion que, bien souvent, l'adoption d'un mot par l'Académie est comme sa consécration, et qu'il faudrait, en principe, introduire cette deuxième date comme complémentaire de l'autre ⁽¹²⁾.

Dans leur *Dictionnaire des anglicismes*, Paris 1980, nouvelle édition [1982], Josette Rey-Debove et Gilberte Gagnon sont les premières après le *DG* à avoir réalisé récemment ce que réclamait A. Duraffour : en plus du Littré, elles ont recours au dictionnaire de l'Académie pour mesurer à quel point tel ou tel mot s'est intégré au vocabulaire français, bien qu'un dictionnaire des anglicismes soit peu à même d'accorder une place privilégiée à ce dictionnaire en raison de la méfiance notoire de l'Académie française à l'égard de l'adoption d'anglicismes. C'est pourquoi J. Rey-Debove et G. Gagnon doivent sans cesse recourir à des formulations comme « Absent du dict. de l'Académie 1932 », « Absent des dictionnaires de l'Académie », « Absent des dict. de Littré et de l'Académie » ⁽¹³⁾.

(11) Cf. entre autres les données historiques se rapportant à des mots comme « apophthème... [ÉTYM.... XVI^e s.... RAB. I, 27, 1694-1835. Apophthème, ACAD.] » ou bien « apostumer... [ÉTYM.... XIV^e s.... FROISS. *Chron.* dans LA C. Suppr. ACAD. 1878.] ».

(12) Antonin Duraffour, « Dictionnaires français à mettre à jour, ou au jour », in *Etudes romanes dédiées à Mario Roques par ses amis, collègues et élèves de France*, Paris 1946, 181-192, cit. p. 184.

(13) Cf. entre autres les articles *adventiste*, *affidavit*, *albedo*, *amateurisme*, *américanisation*, *angliche* et passim. Voir à ce propos notre article « Das

Notre *Dictionnaire des anglicismes* de 1982 est le premier, et jusqu'à ce jour le seul, à appliquer systématiquement la méthode inaugurée par le DG tout en l'étendant à tous les dictionnaires français. L'idée que non seulement l'adoption d'un mot par le dictionnaire de l'Académie, mais également que toute adoption d'un mot par un dictionnaire général représente une sorte d'authentification lexicographique nous a guidé dans nos recherches et nous a incité à donner deux dates pour chaque mot, l'une s'appuyant sur des textes, l'autre sur les dictionnaires (en excluant les dictionnaires spéciaux, les dictionnaires techniques, les répertoires de néologismes, etc.).

Ainsi, le *Dictionnaire général* n'ouvre pas seulement la lexicographie historique du XX^e siècle, il a introduit en même temps toute une série d'innovations en lexicographie. Certaines (c'est le cas, par exemple, pour la datation) font aujourd'hui partie intégrante de toute information historique, sans pour autant être documentées de la même manière que dans le DG ; d'autres ne sont appliquées qu'ici ou là, voire simplement amorcées. Ce qui est indéniable, c'est que sur tous ces points, la publication du *Dictionnaire général* aura démontré qu'elles étaient réalisables (*).

Düsseldorf.

Manfred HÖFLER

Wörterbuch der Académie française von 1694-1935. Hauptlinien und Seitenpfade eines lexikographischen Monuments», in *Gelehrte Bücher vom Humanismus bis zur Gegenwart*. Referate des 5. Jahrestreffens des Wolfenbütteler Arbeitskreises für Geschichte des Buchwesens vom 6. bis 9. Mai 1981, hg. von Bernhard Fabian und Paul Raabe, Wiesbaden 1983, 51-61, en particulier p. 51.

(*) Je remercie cordialement Mademoiselle Hélène Boursicaut, lectrice à l'Université de Düsseldorf, d'avoir bien voulu se charger de la révision stylistique du texte.